

*Loi anti-inflation*

**M. Broadbent:** Il y a là conflit d'intérêts.

**M. Penner:** Où n'y en a-t-il pas?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Penner:** Le conflit est plus apparent que réel, pour l'instant du moins. Ce qui me préoccupe, c'est que le même rapport doit être respecté entre ce que les instituteurs du secteur primaire ont reçu et ce qui devrait aller aux professeurs de l'enseignement secondaire.

On nous demandera peut-être pourquoi nous, députés, parlons des professeurs de l'enseignement secondaire puisqu'ils relèvent de la compétence provinciale et que c'est dans le cadre de cette compétence que l'affaire devra se régler, compte tenu des lignes directrices. Mais nous savons qu'en ce qui concerne la province d'Ontario du moins, l'affaire va nous être renvoyée, en raison de la situation politique qui prévaut au Parlement ontarien. Nous aurons sûrement là une affaire délicate, si l'instance provinciale décide de nous en confier le règlement, ou plutôt ce sera à la Commission de lutte contre l'inflation qu'il appartiendra de régler le problème.

Il y a donc là une autre catégorie de personnes en situation difficile. Je ne pense pas qu'il faille fermer les yeux, comme le recommande le député de Kingston et les Îles, et laisser s'établir des injustices sous le prétexte que la réussite du programme l'exige. Je pense au contraire qu'il faut prévoir des exceptions dans la période transitoire. En effet, comme on le lit au Livre blanc, il y a des rapports établis de longue date entre les rémunérations des catégories voisines, et il y a aussi des cas spéciaux à ménager. J'en conclus donc que, si la Commission anti-inflation est juste, si elle tient compte des raisons qui militent en faveur des travailleurs du secteur des pâtes et du papier et des professeurs de l'enseignement secondaire de l'Ontario, il subsistera une certaine latitude, pendant la période transitoire, pour supprimer certaines des inégalités qui m'inquiètent.

Passons maintenant au principe du bill C-73 et à l'idée que je me fais des contrôles. Je me suis ravisé dans une certaine mesure à l'endroit des contrôles, comme je l'ai déjà dit en mentionnant les arguments de M. Ian Macdonald.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** J'espère bien.

**M. Penner:** Si c'est un péché ou un crime de penser, alors j'avoue ma culpabilité.

**M. Macdonald (Rosedale):** Bravo!

**M. Penner:** Cet été, j'ai lu les discours du président de l'Université de York, dont la compétence me semble difficile à mettre en doute. Les députés feraient bien de lire ses déclarations. J'ai complété cette lecture par celle du rapport de l'OCDE sur l'économie canadienne, et cela aussi a contribué à me persuader de la nécessité d'une interven-

tion radicale dans l'économie canadienne, d'une sorte de traitement par électrochocs pour notre économie malade.

**M. Broadbent:** Ce genre de traitement provoque souvent la mort du patient.

**M. Penner:** Ce sera bientôt au leader du NPD de prendre la parole. Ses propos m'intéressent toujours et je les suis attentivement. Je l'entends mal actuellement, car ma voix couvre la sienne. S'il veut dire quelque chose, je peux m'arrêter un instant et l'écouter, ou peut-être pourrait-il faire ses commentaires tout à l'heure.

Le deuxième document qui m'a influencé est le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur le Canada. Ce rapport parle du déclin de la production réelle du Canada en 1975, déclin dont on a beaucoup parlé, ainsi que du ralentissement de la productivité. Je ne connais pas toute les causes du ralentissement de la productivité; j'ignore dans quelle mesure il faut l'attribuer à l'activité industrielle et au type de débouchés offerts au Canada. De toute façon, il y a un déclin de la production réelle, et c'est grave. Le rapport indique que le taux de chômage dépassera vraisemblablement 8 p. 100, ce qui, bien sûr, préoccupe tout le monde.

● (1610)

Nous aurons peut-être un énorme déficit commercial. Selon le rapport de l'OCDE, le déficit, qui était de 1.2 milliard de dollars en 1974, pourrait atteindre jusqu'à 5 ou 6 milliards de dollars. Il est futile de blâmer le gouvernement pour le déficit commercial, car nous sommes tous au courant des facteurs qui en sont responsables. Les pays qui ont dû consacrer une part de plus en plus importante de leur revenu national à l'achat de produits énergétiques ont eu moins d'argent qu'auparavant pour acheter les autres choses que nous aurions voulu leur vendre. Il est inutile de le reprocher au gouvernement. C'est un problème dont nous avons dû nous accommoder et qui est propre à la nouvelle ère économique déjà mentionnée et qui exige actuellement une politique radicale quelconque, une politique de choc.

Une partie de la discussion sur le bill C-73 concerne la question de savoir si des contrôles sont justifiés maintenant, alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant. A mon avis, la réponse à cette question est certainement oui, ils sont justifiés maintenant et ils ne l'étaient pas auparavant. Cela provient du concours de circonstances mentionné dans le rapport de l'OCDE, soit un déficit extérieur important, un chômage croissant et un ralentissement de l'activité économique, de même que des taux d'inflation élevés et persistants. C'est ce dernier facteur qui complique tout. La démesure, l'excès aggravent tous les autres problèmes et exigent du gouvernement des mesures énergiques, décisives et résolues s'il veut avoir raison de la psychologie de l'inflation.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Cela ne revient-il pas à dire que le gouvernement avait tort en 1974?

**M. Penner:** Vous n'avez pas écouté ce que j'ai dit.

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** A l'ordre. Veuillez adresser vos observations à la présidence.